

## CONSEIL DE QUARTIER SUD GARE DU 13 AVRIL 2023 COMPTE RENDU DE RÉUNION

### Rappel de l'ordre du jour :

- 1 – Présentation des demandes sur l'enveloppe "dotation quartier",
- 2 – Budget participatif #6 : rappel des échéances du Budget Participatif et présentation des projets principaux,
- 3 – Plan de circulation Sud Gare secteur Sainte Thérèse : présentation de l'avis du **Panel citoyen**.

### 1 – Présentation des demandes sur l'enveloppe "dotation quartier",

Quatre demandes financières sur l'enveloppe "dotation quartier" sont présentées :

- Fête des castors le 17 juin prochain dans le cadre des 70 ans de l'association ; demande de 1 000 euros  
Accord du Conseil de quartier.
- Association Chantéciela : scène ouverte musicale sur le parvis de l'église Sainte Thérèse avec intervention d'un groupe musical en fin d'après-midi (juin ou septembre) ; demande de 400 euros. Accord du Conseil de quartier.
- Association la Tuberie (Atelier Bonjour) : animations, vernissage d'exposition, ateliers créatifs...les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 16 rue Isaac le Chapelier ; demande de 500 euros. Accord du Conseil de quartier.
- Fête de la Musique avec l'association la Maison qui danse. Organisation de 3 concerts sur la place du souvenir le 21 juin. Demande de 1 000 euros. Accord du Conseil de quartier.

### 2 – Budget participatif #6 : rappel des échéances du Budget Participatif et présentation des projets principaux,

**Budget participatif saison 6** : pour mémoire la période de vote des projets débutera le 13 mai et se déroulera jusqu'au 4 juin.

Les votes se dérouleront sur le site <https://fabriquecitoyenne.fr/>

Les personnes qui le souhaitent pourront voter physiquement avec des bulletins de vote papier, à la mairie de quartier Bréquigny sud gare et à l'espace social et culturel Aimé Césaire, rue René Moine.

Une agora sera installée place de la Mairie à partir du 20 mai pour prendre connaissance de tous les projets de la Ville.

A ce stade la liste définitive des projets qui seront soumis au vote n'est pas encore établie.

Cinq porteurs de projet présentent leurs dossiers et leurs motivations au conseil de Quartier :

- SECURISER LES DEPLACEMENTS PIETONS ET CYCLISTES RUE DE L'ALMA – Patrick Louazel

<https://fabriquecitoyenne.fr/project/budget-participatif-6/collect/depot-des-projets/proposals/revetement-cyclable-rue-de-lalma>

Le projet consiste à sécuriser les pistes cyclables rue de l'Alma par un revêtement de couleur et améliorer l'éclairage en rive Ouest.

- VEGETALISER LE MAIL LOUISE BOURGEOIS- Françoise

<https://fabriquecitoyenne.fr/project/budget-participatif-6/collect/depot-des-projets/proposals/vegetaliser-le-mail-louise-bourgeois>

Le projet consiste à renforcer la végétation au cœur du Mail Louise Bourgeois dans sa partie basse.

- RÉHABILITER L'AIRE DE JEU SQUARE ETIENNE NICOL -

<https://fabriquecitoyenne.fr/project/budget-participatif-6/collect/depot-des-projets/proposals/rehabiliter-laire-de-jeu-square-etienne-nicol>

Le projet consiste à rafraichir les jeux pour enfants, embellir l'espace pour garder le charme de ce petit square.

- RÉAMÉNAGEMENT DU SQUARE DE VILLENEUVE – Usagers du square de Villeneuve dans le cadre du groupe projet du Conseil de quartier

<https://fabriquecitoyenne.fr/project/budget-participatif-6/collect/depot-des-projets/proposals/reamenagement-du-square-de-villeneuve-63540f59db650>

Le projet consiste à revoir l'organisation des jeux, apporter du nouveau mobilier, sécuriser le site et ses accès, mettre en valeur le patrimoine végétal.

- MOINS VITE ET PLUS VERT ! rue du Champs de l'Orme –

<https://fabriquecitoyenne.fr/project/budget-participatif-6/collect/depot-des-projets/proposals/moins-vite-et-plus-vert-63f9e7220b375>

Le projet consiste à sécuriser et à végétaliser la rue du Champ de l'Orme.

### **3 – Plan de circulation Sud Gare secteur Sainte Thérèse : présentation de l'avis du Panel citoyen**

Olivier Roullier, Conseiller Municipal élu du quartier Sud Gare et Valérie Fauchoux, Adjointe aux Mobilités et aux déplacements, rappellent en introduction l'historique de cette démarche.

**Le secteur Saint Thérèse** à fait l'objet d'un changement de plan de circulation provisoire après plusieurs phases d'expérimentation, d'échanges avec les habitants et de concertation (ateliers présentiels et [consultation en ligne](#)) de 2020 à 2021.

Ces différentes étapes ne se sont pas avérées fructueuses au regard des résultats de la consultation en ligne, et en raison des conditions sanitaires qui ne permettaient pas un dialogue partagé et satisfaisant avec les habitant.e.s et usager.e.s. Depuis, une solution de compromis est mise en œuvre concernant le plan de circulation sur le quartier.

Cette solution temporaire n'est toutefois pas satisfaisante. La Ville de Rennes a reçu plusieurs pétitions, courriers et appels d'habitant.e.s du quartier qui mettent en avant des problèmes subsistants de sécurité, liés particulièrement au trafic important sur des axes structurants aux abords du quartier.

Soucieuse de répondre à ces problématiques, la Ville de Rennes a souhaité ouvrir de nouveau le dialogue avec les habitant.e.s. en constituant **un panel citoyen tiré au sort sur le quartier**. Il a eu pour mission **d'éclairer la décision publique pour mettre en œuvre un plan de circulation** qui réponde aux attentes des habitants en tenant compte des modes de déplacement (automobiliste mais aussi cyclistes et piétons).

Ce panel, accompagné par le bureau d'étude Vox Opératio, a été composé de **20 membres habitants du quartier tirés au sort** retenus parmi l'ensemble des personnes ayant notifié leur intérêt notamment sur le site de la Fabrique citoyenne, au regard de critères tels que la **parité, l'équilibre des âges, le lieu de résidence, le type de mobilité** principalement utilisé au quotidien. Le panel s'est réuni durant de **5 séances de travail**.

Après avoir présenté le fruit de son travail le 30 mars à un premier groupe d'habitants qui s'étaient fortement manifestés lors des premières phases d'expérimentation, 3 représentants du panel exposent au Conseil de quartier leurs réflexions.

En résumé :

**Les principes :**

"Le plan de circulation doit, avant tout, se réfléchir dans l'intérêt général des habitants du quartier, tout en portant attention aux situations particulières ;

L'apaisement du quartier Sainte Thérèse doit être le principe directeur du futur plan de circulation Sud gare. Par apaisement, nous entendons : la réduction du trafic automobile, notamment le trafic de transit, et de la vitesse de circulation, ainsi que le développement des modes doux ;

Pour autant, la recherche d'apaisement ne doit pas transformer le quartier en forteresse excluant toutes les automobiles, celles des habitants du quartier, comme celles des autres usagers ;

La sécurisation de tous les usagers implique une baisse de la vitesse dans les rues du quartier et une meilleure cohabitation entre les différents usages de l'espace public ;

Le plan de circulation doit favoriser une réelle vie de quartier dans des espaces publics plus accueillants et plus végétalisés."

Les représentants exposent ensuite les grandes orientations, à savoir réguler les traversées nord/sud de transit et Ouest/est via le Boulevard Jacques Cartier afin de dissuader les circulations de transit.

Des propositions pour sécuriser les parcours piétons vers les écoles sont faites avec notamment le dispositif "rue aux enfants"

Des préconisations sur le stationnement, la qualité du cadre de vie et la maîtrise des vitesses sont faites également.

Enfin des propositions de scénarios cartographiés sont présentés.

Tous ces éléments détaillés sont disponibles à l'adresse suivante : <https://fabriquecitoyenne.fr/project/plan-de-circulation-sud-gare-1/step/restitution>

**Questions/réponses :**

Les membres du Conseil questionnent les représentants du panel sur le report éventuel de la circulation sur certaines rues.

La limitation de l'accès au quartier par quelques rues uniquement pose question, de même que la coupure de Jacques Cartier.

Le futur sens de circulation de la rue de Chatillon est questionné. Des précisions seront apportées au prochain Conseil de quartier.

La question est posée sur les modalités de choix du futur plan. Le référendum est écarté dans la mesure où la première tentative sur le site de la Fabrique Citoyenne n'avait pas permis d'aboutir.

***La suite de la démarche :***

Les services techniques vont instruire les propositions du panel citoyen et proposer aux élus un nouveau plan de circulation.

A l'occasion du prochain Conseil de quartier qui aura lieu le **6 juin prochain**, les élus feront part de leur décision.